



Les mesures à prendre pour réduire les risques d'introduction de l'IAHP dans les fermes laitières (6e édition)

Mise à jour : 27 janvier 2025

Il n'y a présentement pas eu de cas d'IAHP détectés dans les fermes laitières canadiennes. Toutefois, compte tenu de la propagation du virus aux États-Unis, la prévention reste cruciale. Lorsque les fermes canadiennes renforcent leurs mesures de biosécurité, elles contribuent à prévenir l'introduction du virus et à minimiser les divers risques de transmission.

Selon des enquêtes épidémiologiques américaines, le virus semble se propager dans les fermes laitières de deux manières principales : 1) l'introduction d'une vache infectée dans un troupeau, et 2) la transmission par les vêtements, les chaussures ou les véhicules utilisés par les personnes qui visitent ou travaillent dans plusieurs fermes.

Prévenir l'IAHP dans votre troupeau laitier :

- Éviter d'amener de nouveaux animaux dans le troupeau.
- Si vous devez acheter des animaux, faire des tests de dépistage de l'IAHP avant de les introduire dans votre troupeau ou avant et après un événement.
- Restreindre l'accès aux visiteurs.

Si vous observez des signes cliniques ressemblant à l'IAHP :

- Contacter votre vétérinaire.
- Isoler les animaux malades.

Être bien informé, c'est économiser

Comme c'est le cas avec toutes les maladies, les producteurs gagnent à savoir comment gérer la situation, et au besoin, obtenir de l'aide pour contenir rapidement la maladie et reprendre le plus vite possible le cours normal des activités. Identifier et contenir rapidement la maladie permet de réduire les coûts potentiels pour la ferme, d'offrir le bon traitement aux animaux affectés et de réduire le risque de contamination ou de propagation à d'autres animaux (dont les chats et les chiens), à d'autres fermes et aux humains en contact direct avec une vache malade.

Sur la base des coûts de certains cas signalés aux États-Unis, on estime que le coût pour un troupeau touché par la grippe aviaire s'élèverait à près de 200 \$US par vache. Les vaches qui manifestent des signes cliniques de la maladie coûtent cependant près de 950\$US chacune, à cause des pertes de production et de la vente prématurée de certaines. Il convient de rester vigilant et de travailler à éviter la propagation du virus. Chaque intervenant dans le secteur peut contribuer aux stratégies efficaces qui protègent la santé animale et humaine, en mettant en place des recommandations comme celles qui suivent.¹

Recommandations de biosécurité

Si on introduit de nouvelles vaches au troupeau

- Limiter les déplacements d'animaux le plus possible. Garder le troupeau fermé si possible.
- Si vous achetez de nouveaux animaux :
 - s'approvisionner auprès de troupeaux dont le statut sanitaire est connu;
 - poser des questions; éviter les animaux provenant de zones où l'IAHP est présente;
 - faire tester les vaches avant de les intégrer dans votre troupeau;
 - isoler ces animaux et surveiller l'apparition de symptômes pendant au moins 14 jours, surtout s'ils ont été en contact avec des animaux provenant de régions affectées;

¹ Les recommandations sont basées sur les mesures de biosécurité et les recommandations de [proAction^{MD}](#), la [Prévention des éclosions : gérer l'introduction d'animaux avec vigilance](#) et les recommandations de l'ACIA et autres experts.

- tester les animaux isolés de 2 à 3 semaines après leur arrivée, même s'ils semblent en bonne santé et tester le réservoir à lait. Lorsque les tests sont négatifs, vous pouvez réintégrer les animaux au troupeau;
- mettre à jour vos procédures normalisées (proAction), former le personnel sur les pratiques de biosécurité renforcées et surveiller tout symptôme de maladie;
- déclarer les déplacements des animaux à SimpliTrace ou TracéLaitier, idéalement dans les 24 heures pour renforcer le retraçage rapide au Canada.

Gérer le risque lié au contact avec d'autres troupeaux

- Éviter autant que possible les événements où des vaches de différents troupeaux sont regroupés.
- Si vous amenez des animaux à un événement où ils sont en contact avec des animaux d'autres troupeaux (par exemple foire ou encan), ou les ramenez à la ferme :
 - poser des questions à l'organisateur de l'événement sur les mesures de biosécurité; envisager d'éviter de participer s'il accepte des animaux provenant de régions touchées;
 - faire tester les vaches avant de les amener à l'événement. Amener à l'événement seulement des animaux qui ne présentent aucun signe de maladie;
 - lorsque vous déplacez des bovins, utiliser une remorque nettoyée et désinfectée. Éviter de transporter des animaux provenant de différentes fermes dans une même remorque;
 - apporter votre équipement propre et désinfecté, et ne pas le partager avec les autres participants;
 - isoler les animaux qui reviennent et surveiller l'apparition de signes cliniques pendant au moins 14 jours;
 - tester les animaux isolés de 2 à 3 semaines après leur arrivée, ainsi que le réservoir à lait. Lorsque les tests sont négatifs, réintégrer les animaux dans le troupeau;
 - faire les mises à jour nécessaires aux procédures de proAction sur la réintroduction des animaux et former le personnel;
 - déclarer les déplacements des animaux à TracéLaitier / SimpliTrace dans les 24 heures.

Pour limiter le risque par la circulation des gens et de l'équipement

- Limiter l'accès à votre étable ou autres enclos d'animaux aux fournisseurs essentiels.
- Tenir un registre de tous les visiteurs au cas où il serait nécessaire de les retracer.
- Si le fournisseur essentiel (ou employé) doit être en contact avec vos animaux :
 - s'assurer qu'il porte des survêtements propres, change ses bottes et désinfecte tout équipement avant d'entrer;
 - s'il entre dans une « zone d'animaux malades », cette personne devrait aussi porter des gants et un masque pour sa sécurité personnelle;
 - retirer et ensacher les survêtements, bottes et équipements souillés en quittant une « zone d'animaux malades » pour éviter de propager ailleurs de potentiels virus;
 - nettoyer et désinfecter les bottes et l'équipement après avoir quitté cette zone.
- Restreindre l'accès aux véhicules² non essentiels qui se promènent de ferme en ferme car ils peuvent également être des vecteurs de virus vivants.

Signes à surveiller

Si vous détectez les symptômes ou [les signes cliniques](#) suivants dans votre troupeau, contacter immédiatement votre vétérinaire :

- baisse soudaine de la production de lait;
- consistance du lait semblable à celle du colostrum;
- diminution de la consommation d'aliments et baisse de la motilité du rumen;
- signes respiratoires, notamment un écoulement nasal clair;

² Désigner des endroits de stationnement à bonne distance des animaux.

- léthargie, déshydratation, fumier sec ou diarrhée, parfois de la fièvre.

Vous voudrez aussi noter les signes suivants :

- Si des chats présentent des signes neurologiques inhabituels, contacter votre vétérinaire.
- Si vous trouvez des animaux morts ou présentant des signes neurologiques sur votre propriété (oiseaux, rats laveurs, etc.), ne les manipulez pas et contactez le bureau local du [Réseau canadien pour la santé de la faune \(RCSF\)](#).

Que faire si l'IAHP est soupçonnée ou confirmée dans votre ferme

- Contacter votre vétérinaire.
- Isoler immédiatement les vaches malades (qui ont des signes cliniques) afin qu'elles ne partagent pas la même aire d'alimentation ou la même eau que les animaux en santé.
- Traire les vaches malades séparément et en dernier, avant de désinfecter le système de traite.
 - pour votre sécurité personnelle, porter un [masque, des lunettes de protection sans ventilation, des gants et un survêtement ou un tablier de protection](#) lorsque vous manipulez un animal malade;
 - pendant la traite, porter des gants que vous pouvez désinfecter ou au moins rincer entre chaque vache, surtout celles qui sont malades;
 - éviter de toucher vos yeux, votre nez et votre bouche;
 - enlever et [ensacher les survêtements souillés](#) portés lors de la manipulation d'animaux malades afin d'éviter de propager les virus ailleurs (aux animaux en santé, à d'autres espèces, à la voiture, à la maison, etc.). Se doucher dès que possible après.
- Former le personnel de ferme et la famille sur les mesures et les équipements de protection personnelle à prendre pour protéger la santé humaine.

Manipulation du lait cru

- Traire les vaches malades séparément en dernier et jeter leur lait. Désinfecter l'équipement de traite afin d'éviter la propagation à d'autres vaches.
- Acheter du lait de remplacement ou pasteuriser le lait de ferme donné aux veaux, aux chats ou à tout autre animal de la ferme. (Le chauffer à 72° C pendant 15 secondes ou 63 °C pendant 30 minutes.)

Voir plus de détails dans le document [Questions et réponses](#).

Liens et références utiles

- ACIA : information sur [l'IAHP chez le bétail](#)
- ACIA : dépistage de l'IAHP chez les bovins, [directives à l'intention des vétérinaires](#)
- Biosécurité : [Prévention des éclosions : gérer l'introduction d'animaux avec vigilance](#)
- Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail : [Réduire l'exposition humaine à l'IAHP](#)
- Réseau canadien pour la santé de la faune (RCSF) : [Contacter votre bureau local](#)
- Santé animale Canada : [nouvelles mises à jour sur les cas de H5N1 détectés chez les bovins laitiers](#)
- APHIS (USDA) : [information et ressources américaines](#) (en anglais)